

L'éducation populaire après les présidentielles : a-t-elle failli ? État des lieux, enjeux, perspectives.

L'élection présidentielle a constitué un électrochoc pour bon nombre d'associations d'éducation populaire : même dans les quartiers où elles sont implantées depuis longtemps, le recul des valeurs de gauche et le score réalisé par Marine Le Pen ont de quoi décourager plus d'un militant. Plus d'un s'est alors interrogé : « *Qu'avons-nous fait, ou pas fait, pour en arriver là ?* ». On peut en effet se demander si l'éducation populaire a failli. Pour répondre à cette question, il faut pour le moins être au clair sur ce qu'est l'éducation populaire, sur ses finalités. Se donne-t-elle toujours pour objectif de former des citoyen-nes conscientes des rapports de domination qui structurent la société ? Ou au contraire développe-t-elle des pratiques qui habituent les femmes et les hommes à déléguer leur pouvoir de décider et d'agir ? Est-elle uniforme ? N'est-elle pas le résultat de forces contradictoires qui interagissent ?

1] D'où parle Cliss XXI ?

- **Cliss XXI a été créée en 2004.** La société qui nous entoure a évolué depuis. À la fois pour nous faire entrevoir que le pire peut toujours advenir, mais aussi qu'une prise de conscience s'opère peu à peu quant à la nécessité d'inventer un autre modèle de société et de reprendre nos vies en mains. Pour sa part, **dès le début Cliss XXI affirmait clairement ses finalités.**
Cf le préambule de nos statuts en 2004 : « *Une triple ambition sous-tend la rédaction de ces statuts. L'ambition d'un autre modèle de développement. L'ambition d'inscrire l'activité économique dans le cadre d'un développement durable différent du modèle libéral. L'ambition de favoriser l'émergence d'une économie sociale et solidaire fondatrice de valeurs et de principes juridiques différents du modèle libéral. (...) L'économie sociale et solidaire peut être un levier pour concevoir un projet de société opposé à la société de marché libéral. (...) Cela suppose de rendre indépendant des pouvoirs de l'argent la propriété du vivant, notre culture, nos systèmes d'information. (...) En pratique, il s'agit de 1)promouvoir les valeurs et les pratiques de l'économie sociale et solidaire dans l'ensemble de l'économie, 2)inscrire l'économie sociale et solidaire dans les politiques locales, 3)contribuer au renouveau de la vie politique dans une collaboration renforcée avec les élus locaux.* »
- Dès le début, nous avons été motivés par **une triple cohérence dans le choix** :
 - **de notre modèle économique** : nous sommes une SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif), inscrite dans l'ESS, qui prône la **propriété collective** des moyens de production, et l'**horizontalité** des prises de décisions. Nous travaillons à la pratique exigeante de l'**autogestion** (gérance tournante, égalité des salaires, non spécialisation des tâches, ...) et nous nous impliquons dans les collectifs qui l'expérimentent (réseaux REPAS, Libre Entreprise, Foire à l'Autogestion). Nous portons nos valeurs dans les réseaux de l'ESS : APES, CRESS, CDESS 62, MEL, Chaire ESS, ...
 - **de notre projet d'éducation populaire** que nous voulons émancipateur, permettant à chacun et chacune d'être en capacité de, à la fois, **comprendre, critiquer et créer.** Au travers des initiatives de notre secteur « éducation populaire » : Foires aux Install', débats « Penser ensemble », ateliers d'initiation.
 - **des outils utilisés : les logiciels libres.** Parce que nous défendons l'idée que la connaissance est un **bien commun** et ne devrait pas être marchandisée. Parce que nous défendons aussi l'idée que l'individu doit rester maître de sa vie et de sa machine, et donc ne pas voir ses données personnelles servir à des fins mercantiles ou répressives, et ne pas se voir imposer des achats à répétition au motif d'avoir un outil informatique toujours plus performant.
- C'est dans cette perspective que nous nous sommes impliqués dans le projet de **L'auberge espagnole** sur la métropole lilloise. Avec trois autres organisations à l'origine. Nous nous inscrivons clairement dans une **Éducation populaire instituante et culturelle** qui, pour reprendre la présentation que nous en faisons dans notre brochure « *s'adresse à la fois à l'individu et au collectif (...) pour une action collective et ouverte sur la société (...) qui vise l'émancipation de l'individu et sa désaliénation (...) qui invite à la résistance au discours dominant (...) dans une perspective utopique d'égalité, sans évitement des conflits et contradictions d'intérêt, et promouvant le débat contradictoire* » Et nous nous efforçons de rassembler largement sur la base de ces valeurs pour imaginer le monde à venir. Aussi invitons-nous dès l'édito : « **Le débat n'est pas clos : venez le poursuivre avec nous.** »

2] Petite histoire de l'éducation populaire : a-t-elle failli ?

Sources : « Histoire de l'éducation populaire » de Benigno Cacérès (1964), l'article de Franck Lepage dans le Diplo « *De l'éducation populaire à la domestication par la culture* » voir <https://www.monde-diplomatique.fr/2009/05/LEPAGE/17113>, et le site www.education-populaire.fr de Adeline de Lépinay.

L'histoire de l'éducation populaire est faite d'une diversité de mouvements et de pratiques.

Au XVIII^{ème}, siècle des Lumières, se développe l'idée qu'il faut lutter contre l'obscurantisme et l'emprise de l'église catholique.

Lors de la Révolution Française, des courants de pensée contradictoires :

→ la loi Le Chapelier du 14 juin 1791 proscriit les organisations ouvrières, notamment les corporations des métiers, mais également les rassemblements paysans et ouvriers ainsi que le compagnonnage. Elle est censée renforcer la liberté d'entreprise. Elle interdit de fait les grèves et la constitution des syndicats au cours du siècle suivant.

Voir https://fr.wikipedia.org/wiki/Loi_Le_Chapelier

→ Condorcet à la tribune de l'Assemblée Nationale déclare en avril 1792 « *Tant qu'il y aura des hommes qui n'obéiront pas à leur raison seule, qui recevront leurs opinions d'une opinion étrangère, en vain toutes les chaînes auraient été brisées. Le genre humain restera partagé en deux classes : celle des hommes qui raisonnent et celle des hommes qui croient, celle des maîtres et celle des esclaves.* » Le député de l'Aisne, président du comité de l'instruction publique, à qui l'on attribue généralement la paternité de l'expression « éducation populaire », propose de poursuivre l'instruction des citoyens « *pendant toute la durée de la vie* ».

Tout au cours du XIXème et début XXème, 3 courants se développent qui promeuvent l'idée de la nécessité d'une éducation de toutes et tous (c'est-à-dire le peuple) par le peuple et pour le peuple.

Quelques points de repères :

| | Le courant laïc républicain CONTRE l'obscurantisme | Le courant chrétien social CONTRE la misère et la pauvreté | Le courant ouvrier révolutionnaire CONTRE le capitalisme |
|---|---|---|--|
| | dans la continuité des philosophes des Lumières – veut préserver l'ordre social issu de la Révolution | interclassiste – promeut la fraternité – prône la pratique « voir/juger/agir » | issu du mouvement ouvrier traversé par des expériences d'éducation politique – veut changer l'ordre social |
| 1833 : la loi Guizot prévoit une école de garçons dans chaque commune de plus de 500 habitants | 1830 : l' association polytechnique qui a pour objet l'instruction gratuite et publique des ouvriers, a été fondée par des élèves de l'Ecole polytechnique. ¹ | | 1810-1820 : apparition de mutuelles, amicales, coopératives ... pour contourner la Loi Le Chapelier. |
| 1868 : loi de Napoléon III autorisant les réunions publiques | 1866 : création de la Ligue de l'enseignement dont le but est « <i>d'éduquer le peuple en appoint de l'école</i> » (Jean Macé) | | |
| 1871 : la Commune de Paris (du 18 mars au 28 mai). Paris est assiégé par les troupes allemandes depuis le 18 septembre 1870. Le gouvernement provisoire se résout à signer l'armistice le 28 janvier. Le soulèvement du 18 mars 1871 est la riposte des Parisiens à la décision du gouvernement d'Adolphe Thiers de leur retirer leurs armes et leurs canons. C'est le début de la Commune de Paris. | | | Durant la Commune, de nombreux clubs sont créés, qui permettent à la population de discuter. Le mandat des élus est impératif et révocable. La Commune annonce les prémices de l'autogestion. Elle entend réaliser « <i>l'émancipation des travailleurs par les travailleurs eux-mêmes</i> ». Voir https://matricien.org/projet-promethee/commune-de-paris/ |
| 1881-1882 : lois Ferry – instruction obligatoire, enseignement primaire public gratuit, obligation du français, instruction religieuse supprimée. ² | | 1894 : création du journal Le Sillon (Marc Sangnier) et de ses cercles d'études sociales | Années 1890 : bourses du travail subverties par les syndicalistes révolutionnaires qui y proposent des services d'entr'aide, des bibliothèques, des cours du soir (économie, philosophie, histoire, ...) ³ |
| 1901 : la loi Waldeck-Rousseau reconnaît le droit d'association | | 1910 : condamnation du Sillon par le Pape pour « modernisme ». | |
| | | 1925 : JOC⁴, JAC (MRJC) 1929 : 1ère auberge de jeunesse | |
| 1936 : congés payés – semaine de 40h | 1937 : CEMEA 1938 : CLAJ (auberges jeunesse laïques) ⁵ (Pt : Léo Lagrange) | | |

1 - Le but qu'elle s'est proposé dès l'origine est de *faire des ouvriers « plus habiles, plus à l'aise et plus sages », de moraliser par la science et par l'enseignement professionnel.*

<http://www.inrp.fr/edition-electronique/lodel/dictionnaire-ferdinand-buisson/document.php?id=2109>

2 - Jules Ferry, cité par Foucambert, déclare : « *Dans les écoles confessionnelles, les jeunes reçoivent un enseignement dirigé tout entier contre les institutions modernes. Si cet état de choses se perpétue, il est à craindre que d'autres écoles se constituent, ouvertes aux fils d'ouvriers et de paysans où l'on enseignera des principes diamétralement opposés, inspirés peut-être d'un idéal socialiste ou communiste emprunté à des temps plus récents, par exemple à cette époque violente et sinistre comprise entre le 18 mars et le 24 mai 1871.* ». Voir <https://www.matierevolution.fr/spip.php?article3523>

3 - L'éducation est alors conçue comme un prélude à la révolution : « Ce qui manque à l'ouvrier, c'est la science de son malheur » écrit l'anarchiste Fernand Pelloutier, élu secrétaire de la Fédération des bourses du travail en 1895.

4 - La Jeunesse Ouvrière Chrétienne joue un rôle important de conscientisation sociale de la jeunesse ouvrière. Elle connaît son âge d'or dans les années 60. Elle existe toujours, sur des bases progressistes.

5 - Les « ajustés » animent une vie collective forte et fraternelle, autour d'activités autogérées, de débats et de conférences, de moments conviviaux et culturels. Les règles sont : démocratie, laïcité, mixité, internationalisme, antiracisme, travail collectif au profit de tous. Les auberges de jeunesse sont de réels lieux d'éducation populaire, et un vivier pour les oppositions au totalitarisme et au capitalisme. Aussi dès la fin des années 40, une mouvance gestionnaire-paternaliste, appuyée par le ministère de la jeunesse et des sports, s'y développe afin de discipliner cette jeunesse trop indépendante.

Sous Vichy, le gouvernement tente de mouler la jeunesse dans l'idéologie dont la devise est « travail, famille, patrie », et crée les chantiers de jeunesse, les écoles de cadres et les maisons de jeunes.

Dans le même temps, des associations d'éducation populaire sont fondées dans la clandestinité (Les Francas et « Peuple et Culture » en 1943).

À la Libération en 1944. Après Hitler et le nazisme, on s'interroge quant à la capacité de l'espèce humaine à engendrer la barbarie. On s'est rendu compte que l'on pouvait être parfaitement instruit et parfaitement nazi. On convient donc qu'il incombe à la République d'ajouter un volet à l'instruction publique : une éducation politique des jeunes adultes. Une « direction de l'éducation populaire et des mouvements de jeunesse » dépendant de l'Éducation Nationale est créée, pour un service d'éducation politique des jeunes adultes, pour former des citoyens en appui sur toute forme d'activité émancipatrice : théâtre, radio, ...

-paternaliste, appuyée par le ministère de la jeunesse et des sports, s'y développe afin de discipliner cette jeunesse trop indépendante.

En 1948, c'est la guerre froide. Les rapports s'enveniment entre communistes et gaullistes. On assiste à une lutte de pouvoir pour l'éducation populaire. Prétextant des mesures d'économie, on fusionne la jeunesse avec les sports, en créant la direction générale « jeunesse et sports ». **C'en est fini d'un service public d'éducation démocratique, critique et politique des jeunes adultes.**

Dans le même temps, il reste les nombreux « instructeurs d'éducation populaire » qui avaient été recrutés entre 1944 et 1948 sur la base d'un projet politique émancipateur. Ils constituent un réseau qui entretiendra les valeurs civilisatrices de l'éducation populaire.

En 1959, on crée un « Ministère des affaires culturelles » pour Malraux, qui fait l'apologie de l'élite et du génie français. L'éducation populaire rejoint la « jeunesse et sports ». Le nouveau ministère n'a pas pour mission l'émancipation du peuple, mais *la création artistique et l'accès aux « oeuvres capitales de l'humanité »*. La pratique du théâtre amateur dépend du Ministère de la Jeunesse, alors que le théâtre de création dépend de la Culture.

Années 1960. L'idée de pédagogie de la démocratie est définitivement abandonnée par les institutions. **L'éducation populaire se transforme en animation socio-culturelle**, rattachée aux loisirs. **Institutionnalisée et dépolitisée**. La professionnalisation gagne du terrain. Les moyens se développent. Les buts affichés sont le développement des individus et des réseaux de sociabilité. Les initiatives sont des événements culturels et festifs, des activités de loisirs (sports, activités manuelles, ...). Les dirigeants associatifs s'éloignent socialement des personnes concernées qu'ils considèrent désormais comme « leur public ».

Dans le même temps, les tenants d'un courant militant tentent de résister.

Mai 1968. Les directeurs et directrices de MJC publient la « Déclaration de Villeurbanne » qui stipule : « *tout effort culturel ne pourra plus que nous apparaître vain aussi longtemps qu'il ne se proposera pas expressément d'être une entreprise de politisation : c'est-à-dire d'inventer sans relâche, à l'intention de ce non-public, des occasions de se politiser, de se choisir librement, par-delà le sentiment d'impuissance et d'absurdité que ne cesse de susciter un système social où les hommes ne sont jamais en mesure d'inventer ensemble leur propre humanité* ».

Années 1980 et 1990. En 1981, la gauche est arrivée au pouvoir, et avec elle la propulsion des artistes. La Culture est dépolitisée, réduite à l'esthétique (cf la commémoration du Bicentenaire de la Révolution Française en 1989⁶). **L'entretien du culte de la Culture contribue à domestiquer les classes moyennes cultivées en ré-affirmant la frontière qui les sépare des classes populaires.**

Les associations sont peu à peu embrigadées dans les **dispositifs de traitement social des populations dites « en difficulté »**. Elles s'ouvriront à des projets de prévention et d'insertion (santé/délinquance/chômage).

Avec la spécialisation des animateurs et animatrices sur une activité (sportive, artistique, ...), on assiste à une technicisation des intervenants. Le moyen devient une fin. Le politique est encore plus oublié.

1998. Marie-Georges Buffet, ministre de la jeunesse et des sports, lance les « *Rencontres pour l'avenir de l'éducation populaire* ». Des groupes de travail sont organisés. Cela ne suffira pas à inverser les politiques d'État.

Dans le même temps, une poignée de militantes et militants se découvrent des convictions communes et ressuscitent une éducation populaire à visée émancipatrice, expérimentant de nouvelles pratiques (ex : la scop Le Pavé et ses conférences gesticulées).

3] Etat des lieux, enjeux, perspectives : quelques idées/infos pour réfléchir ensemble.

La réalité est **contradictoire**. En voici quelques aspects :

- Les **pratiques associatives** sont prisonnières de leur modèle économique, et du fonctionnement court-termiste et dépolitisé des financements par appels à projets. Les associations deviennent des **prestataires de services** pour les politiques publiques. On y développe des « actions culturelles » qui promeuvent des **valeurs universelles consensuelles** : égalité, citoyenneté, art, diversité, respect, universalité, fraternité, ... (cf les dispositifs du traitement social et d'insertion : Politique de la ville, défis-jeunes, ...).
Dans le même temps, une éducation populaire de résistance s'efforce de rendre lisibles pour tous les rapports de domination, les antagonismes sociaux, les rouages de l'exploitation. En mettant en œuvre la triple activité « comprendre, critiquer, créer ».
- Les expériences de **démocratie participative** initiées ici et là sont un bel exemple de comment « continuer sans rien

6 - cf Franck Lepage : *Mis en scène par le publicitaire Jean-Paul Goude, le défilé intitulé « Les tribus planétaires » présente chaque peuple non par un symbole de ses conquêtes politiques, de sa quête d'émancipation ou de la domination qu'il subit, mais par son signe « culturel » le plus anecdotique et le plus stéréotypique : les Africains nus avec des tam-tam, les Anglais sous la pluie, etc.. Fin de la Révolution. Fin de la Politique. Fin de l'Histoire. Vive la Culture.*

changer » et comment fabriquer du consentement.

- Dans le même temps, en 2002, ATTAC obtient son agrément de jeunesse et d'éducation populaire alors que son projet est clairement de « informer sur l'économie, expliquer les inégalités, et proposer les moyens d'y remédier ».
- N'y a-t-il pas un parallèle, **des similitudes**, entre la loi Le Chapelier, qui voulait supprimer les corps intermédiaires entre l'État et l'individu, et les projets de Macron, qui souhaite l'inversion de la hiérarchie des normes et la suppression des statuts ? Or, la première a eu comme « effet secondaire » la création d'une éducation populaire ouvrière révolutionnaire.
- Deux enquêtes ont été réalisées auprès des jeunes en 2014⁷. Elles montrent que **les jeunes font preuve à la fois d'un fort potentiel de résignation et d'une grande force critique**. D'une grande défiance à l'égard des institutions due au décalage entre de très grandes attentes démocratiques et la réalité. D'une **réappropriation du politique à une échelle plus intime et locale**, par opposition à une adhésion à des idéologies constituées. La destruction de l'encadrement politique traditionnel (gauche, église, ...) a entraîné le fait que les jeunes issus de familles dépolitisées n'ont plus les moyens d'acquérir une culture politique, et que les inégalités de socialisation politique se reproduisent d'une génération à l'autre. Cécile Braconnier préconise que l'école doit se charger d'enseigner le politique. Tout comme elle se charge d'enseigner depuis peu « le fait religieux ». Nous pouvons, pour notre part, en conclure qu'**il est urgent de développer une éducation populaire soucieuse de l'éducation des jeunes adultes au politique, loin des activités socio-culturelles ou de traitement de l'exclusion sociale**.
- C'est par l'action collective et ses nécessaires tâtonnements qu'on peut accéder à une prise de conscience et à une émancipation individuelle et collective. Adeline de Lépinay (voir www.education-populaire.fr), à la suite de Colette Hembert⁸, propose de repérer **4 niveaux de conscientisation** : 1) **la conscience soumise**, qui n'entraîne qu'un sentiment d'impuissance ; 2) **la conscience précritique** qui conduit à mettre des mots sur les choses et à nous situer dans les rapports sociaux 3) **la conscience critique intégratrice** qui nous pousse à vouloir faire bouger les choses mais sans pour autant tout remettre en cause 4) **la conscience critique libératrice** qui nous pousse à agir collectivement pour changer le cadre.
- **Aujourd'hui**, l'éducation populaire existe partout où on mène une action en faveur de la conscientisation, de l'émancipation, du développement de la puissance d'agir, et de la transformation sociale : dans des associations, des syndicats, des entreprises qui fonctionnent en autogestion, des lieux éducatifs alternatifs, des collectifs autogérés.
- Elle constitue un vaste champ d'expérimentation pour **renouveler les pratiques, inventer collectivement, construire la démocratie**. Le site bastamag.net rend compte d'expériences qui invitent à transformer l'action politique. Par exemple les **enquêtes de conscientisation** (descendantes des fameux Cahiers de Doléances de 1789) qui invitent à se questionner pour produire une opinion, ou les **séminaires ouvriers** (descendants des initiatives des bourses du travail) qui permettent d'apprendre ensemble pour trouver des solutions.
Sur les sujets qui nous concernent, sans doute qu'il y aurait de quoi faire, en terme de conscientisation : l'emprise numérique, les écrans pour les enfants, les compteurs Linky, ... Et si on y est attentif, on constate que des chose se font déjà.

4] En guise de conclusion ... provisoire.

À Cliss XXI, nous nous reconnaissons complètement dans une **éducation populaire de résistance** qui s'efforce de rendre lisibles pour toutes et tous les rapports de domination, les antagonismes sociaux, les rouages de l'exploitation.

Nous prenons en compte la **capacité du capitalisme à se renouveler** pour perdurer et à investir des terrains qu'il dévoie : l'environnement, l'activité collaborative, le numérique, l'agriculture biologique, les circuits courts,

Nous proposons de poursuivre notre **activité de conscientisation et de partage des connaissances** avec nos débats « Penser ensemble », avec notre participation à toute initiative où la réflexion et l'action s'organisent.

C'est dans cet esprit que nous donnons rendez-vous à toutes celles et ceux qui veulent poursuivre le débat avec nous.

⁷« *Les jeunes et l'engagement politique* » par l'observatoire de la jeunesse solidaire, présentée à l'Assemblée Nationale le 12 février 2014. Et « *Génération quoi ?* » publiée dans Le Monde le 25 février 2014 sous le titre « *Frustrée, la jeunesse française rêve d'en découdre* ». La première a été commentée par deux universitaires Cécile Van der Velde et Cécile Braconnier. Leur analyse rejoint les résultats de la deuxième.

⁸ - directrice en France de l'INODEP, réseau international d'éducation populaire, d'échanges Sud-Sud, Sud-Nord et de formation dans l'action, proche des idées du Brésilien Paul Freire connu pour ses efforts d'alphabétisation visant les personnes adultes de milieux pauvres, une alphabétisation militante, conçue comme un moyen de lutter contre l'oppression.